

Rythmes ou flexibilité scolaire ? Le choix est fait !

Le cœur de la refondation de l'école devait, entre autres engagements, passer par la réforme des rythmes scolaires. C'est dire l'ambition de l'actuel pouvoir et sa forte volonté exprimée avant même la nomination de V Peillon. Et depuis deux années, ce sont camouflés sur camouflés, désillusions sur désillusions et renoncements sur renoncements.

Nous tenons à rappeler que ce projet n'a reçu l'aval d'aucune organisation syndicale lors de sa présentation au CSE (5 voix pour, 23 contre, 30 abstentions et 14 refus de vote). Précisons aussi que l'assouplissement Hamon a suscité la même désapprobation ! Rappelons également que lors des précédents CDEN, nous n'avons jamais eu la réelle possibilité d'émettre un avis tout au plus sur l'ensemble des grilles horaires qui comportaient trop souvent tous les indices de la dérégulation de l'Ecole (volume et durée des TAP très variés ; placement des TAP sur des créneaux horaires étonnants, un silence assourdissant sur le contenu des TAP...)

Malgré de multiples alternatives soumises par des enseignants, des parents et des conseils d'école, les seules propositions observées ici, n'ont été que les seuls schémas des collectivités.

Enfin, les préconisations du **Rapport de l'Académie de médecine** sur les rythmes scolaires sont bafouées dans une très large majorité des grilles présentées :

- aucune proposition sur le samedi matin,
- des journées bien au delà des 5h00 recommandées,
- le maintien d'un calendrier national toujours aussi déséquilibré.

Et puis, l'assouplissement Hamon a induit la généralisation des journées de 6 heures, à l'encontre des motivations supposément chrono-biologiques de la réforme. Nous présumons que la coupure du vendredi midi au lundi matin est aussi à l'opposé de l'intérêt de l'élève et constitue, de fait, une véritable rupture dans les apprentissages. Aucune recherche en chronobiologie ne fait l'objet d'un véritable consensus, mais occulter autant les préconisations du rapport initial est la parfaite démonstration que les enjeux sont à chercher ailleurs que dans l'intérêt de l'élève.

Deux années de surdité, d'un énorme travail des acteurs du système éducatif pour aboutir à la fragmentation de l'école qui perdra encore de son sens, par la confusion des différents moments de la semaine, par un creusement des inégalités territoriales et par un délaissement de l'école vers les Collectivités Territoriales. De surcroît, ces inégalités peuvent même aller jusqu'à la discrimination, la prise en charge des élèves avec une notification MDA étant laissée au bon vouloir des choix des collectivités toujours en attente d'une réponse ministérielle.

C'est l'éclatement de l'école qui avance vers un vaste marché éducatif à plusieurs vitesses. Le tout, sous nos yeux !

L'histoire ne repasse jamais les plats, dit-on. Pour les rythmes scolaires, nous avons été particulièrement gâtés. De la farce nous sommes plus qu'écœurés, en conséquence, nous ne participerons pas au CDEN.